



MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les familles sont le ciment et le cœur de notre communauté. Leur contribution étant essentielle au dynamisme de notre municipalité, la Ville de Lorraine a lancé sa première politique familiale en 2003. Onze ans plus tard, une mise à jour s'avérait nécessaire pour l'adapter aux nouvelles réalités des familles d'aujourd'hui.

Ainsi, au cours des derniers mois, la municipalité a travaillé en collaboration avec différents acteurs du milieu ainsi qu'avec les citoyens de tous âges, notamment dans le cadre d'une consultation publique et d'un sondage d'opinion en ligne. Il était en effet important pour nous de connaître l'opinion des Lorraines et des Lorrains.

Cette réflexion commune a donné naissance à une politique au goût du jour qui mise tant sur la consolidation des acquis que sur des actions novatrices et concrètes. Elle a aussi contribué à notre politique Municipalité amie des aînés (MADA).

Dans le respect de ses champs de compétence, la Ville souhaite créer un environnement favorable pour tous les membres des familles lorraines, jeunes comme aînés. Nous sommes donc très fiers de vous présenter notre politique familiale 2014.

Bonne lecture!

Ramez Ayoub Maire



MOT DE LA RESPONSABLE DU COMITÉ FAMILLE

En 2003, j'ai eu le plaisir de chapeauter l'élaboration de notre première politique familiale. Je suis très fière d'avoir également contribué à sa mise à jour.

D'ailleurs, les échanges au sein du comité chargé du dossier, mais aussi avec les familles, les aînés et les représentants des organismes, nous ont permis d'améliorer notre politique familiale.

De plus, nous avons travaillé en parallèle, avec une autre équipe, à la création d'une politique MADA. Nous jugions incontournable de prêter une attention particulière aux aînés en adoptant des orientations qui assureront le bien-être de notre population vieillissante.

Merci à tous les membres du comité Famille et du comité Aînés pour leur collaboration et leur travail prometteur d'une qualité de vie améliorée pour les Lorraines et des Lorrains.

Je me joins au maire pour vous inviter à découvrir ces deux politiques.

Lynn Dionne

Conseillère municipale

Déléguée à la famille, à la jeunesse, à la politique familiale et aux aînés Responsable des questions familiales et du comité Aînés (MADA)

COMITÉ FAMILLE

CES COMITÉS ONT GUIDÉ LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET RÉUNI DES ÉLUS, DES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE AINSI QUE DU MILIEU, DES EXPERTS DES QUESTIONS FAMILIALES ET DE CELLES QUI CONCERNENT LES AÎNÉS.

MEMBRES DU COMITÉ FAMILLE 2013-2014

- Lynn Dionne, conseillère municipale déléguée à la famille, à la jeunesse, à la politique familiale et aux aînés et responsable du comité famille
- Valérie Morency, représentante du centre de la petite enfance Les petits amis de Lorraine
- **Dominique Bourgeois**, vice-présidente du Club Jeunesse Les Alérions
- Claire Major, citoyenne

- Caroline Cusson, présidente et directrice technique du Club de patinage artistique de Lorraine
- François Chartrand, vice-président et trésorier du Club de soccer Lorraine-Rosemère
- Bernard Proulx, coresponsable des activités socioculturelles du Club Lorr« Aînés »
- Martin Charron, sergent à la section prévention et relations communautaires de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville



De gauche à droite : Claire Major, Valérie Morency, Lynn Dionne, Dominique Bourgeois, Bernard Proulx et Caroline Cusson. Absents : François Chartrand et Martin Charron.

ET COMITÉ AÎNÉS

MEMBRES DU COMITÉ AÎNÉS 2013-2014

- Ramez Ayoub, maire
- Lynn Dionne, conseillère municipale déléguée à la famille, à la jeunesse, à la politique familiale et aux aînés
- Lili Poulin, membre de l'Association féminine de Lorraine
- **Jean Penner**, membre des Chanteurs de Lorraine
- Maurice Boisclair, membre du Club Lorr« Aînés »
- Yves Carrières, citoyen
- Monique Benoit, membre du Club de scrabble Lorr'thographe
- Juanita Sales, membre du Cercle de Fermières de Lorraine
- Lisa Charland, directrice du Service des loisirs et de la culture

- **Sylvie Philippe**, représentante du CSSS Thérèse-De Blainville
- **Isabel Moreau**, coordonnatrice aux loisirs, sports et plein air
- **Jonathan Germain**, policier à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville
- Vincent Robidas, consultant au Carrefour action municipale et famille
- Marc-André Plante, formateur au Carrefour action municipale et famille



De gauche à droite, 1^{re} rangée : Monique Benoit, Lili Poulin, Juanita Sales, Martin Charron. 2^e rangée : Jean Penner, Ramez Ayoub, Lynn Dionne, Maurice Boisclair, Yves Carrières et Sylvie Philippe.

VISION

Avec cette nouvelle politique de la famille et des aînés, l'Administration municipale démontre qu'elle continue de placer les familles et les aînés au cœur de ses décisions et de ses actions, qu'elle tient compte de leurs besoins évolutifs et qu'elle accorde la priorité au bien-être ainsi qu'à la qualité de vie des citoyens de tous âges.

En établissant un cadre de référence, cette politique servira d'assise aux projets rassembleurs et aux événements futurs, tout en consolidant le sentiment d'appartenance des familles et des aînés envers leur ville.

VALEURS

Une municipalité forte repose sur un certain nombre de valeurs qui doivent être portées par l'ensemble des acteurs de la communauté. Pour favoriser le mieux-être des familles, la Politique familiale met donc en avant les quatre grandes valeurs suivantes :

- L'équité tient compte des besoins, des aspirations et des intérêts de toutes les familles et de chacun de leurs membres, peu importe leur situation. C'est également un principe qui implique le partage équitable des ressources, des services et des biens publics de manière que chacun y trouve sa juste part.
- Le respect fait en sorte de traiter autrui avec égard, considération et courtoisie. Cette valeur comprend également les notions de respect du bien commun et des lois ainsi que d'acceptation de la différence, ces notions étant essentielles à la vie en communauté.
- La démocratie fait référence à la libre expression et au respect des opinions. Elle favorise les décisions de l'Administration municipale, en concertation avec les familles. Afin de bien cibler les besoins de ces dernières et d'y répondre, il faut d'abord les écouter. En encourageant les jeunes et les moins jeunes à faire entendre leur voix, la démocratie incite les familles à développer un sentiment d'appartenance à leur ville.
- L'entraide permet de construire une communauté qui valorise le soutien mutuel, la solidarité et la cohésion entre les gens de tous âges, mais également entre les familles. Elle consolide le tissu social et contribue au mieux-être des personnes.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille d'aujourd'hui adopte maints visages : traditionnelle, monoparentale, reconstituée, famille d'accueil, d'adoption, etc. Elle est multiple et en constante évolution. Ainsi, la famille est un ensemble de personnes de tous âges qui se soutiennent, qui sont unies par des liens d'attachement et de responsabilité et qui traversent ensemble les étapes de la vie, de la naissance à l'âge mûr.





OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Notre politique familiale s'appuie sur quatre objectifs généraux qui rappellent que, peu importe l'action mise en œuvre, il faut tenir compte de son incidence sur la qualité du milieu de vie des familles :

- Créer un environnement propice au développement d'un sentiment d'appartenance, d'entraide et de solidarité chez les familles de la communauté ;
- Encourager le partenariat et la concertation entre la Ville, les organismes et les partenaires du milieu qui côtoient les familles pour permettre la mise en commun des compétences et des ressources afin d'assurer la cohérence des interventions:
- Créer un milieu de vie favorable à la famille grâce à une offre de service variée et dynamique ;
- Continuer d'investir dans le développement durable pour que les familles bénéficient d'un environnement sain.

DÉFINITION D'UN AÎNÉ

Personne âgée de 50 ans et plus qui exerce un rôle essentiel dans la collectivité en raison de son expérience de vie. Les aînés forment un groupe hétérogène et occupent une place déterminante au sein de la société, de la communauté et de la famille.

Que les aînés soient autonomes ou vulnérables, leur désir de mener leur vie à leur guise, d'intégrer divers groupes sociaux ou de bénéficier des services d'organismes communautaires doit primer.

Le plan d'action de la politique MADA reflète les besoins, intérêts, droits et aspirations des aînés et tient compte de la situation de chacun : travailleur, retraité, parent, grand-parent, etc.



PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE MADA

Pour que les partenaires puissent développer une compréhension commune, l'élaboration de cette politique a nécessité une réflexion s'appuyant sur les principes suivants :

« Réflexe aîné » au cœur des interventions municipales :

- S'engager à travailler en étroite collaboration avec les aînés ;
- Réfléchir sur l'incidence des actions de la Ville auprès des aînés.

Accessibilité :

- Reconnaître l'accessibilité en tant que droit légitime ;
- Tenir compte des trois dimensions de l'accessibilité : financière, temporelle et de lieu.

Reconnaissance des aînés

- Reconnaître que leur réalité diffère selon l'âge, le statut socioéconomique, le degré d'autonomie, les relations familiales, etc. ;
- Valoriser leur rôle de transmission des valeurs dans la communauté ;
- Tenir compte de leurs besoins spécifiques ;
- Reconnaître leur autonomie et leur contribution au dynamisme de la municipalité;
- Encourager leur participation à la vie familiale.

• Participation citoyenne et engagement civique des aînés :

- Encourager les aînés à agir comme principaux acteurs de leur qualité de vie : « par et pour les aînés » ;
- Maximiser l'apport des familles et des aînés au développement de la communauté ;
- Mobiliser les acteurs du milieu pour mettre en œuvre des actions.

• Concertation et partenariat :

- Mettre en commun les ressources et compétences du milieu ;
- Concevoir la politique MADA comme un projet collectif.

• Potentiel, autonomie et acteurs du milieu :

- Respecter les compétences de chacun ;
- Reconnaître les particularités et les forces des acteurs du milieu.

• Communication, écoute des aînés et transfert de l'information :

- Rendre l'information accessible et visible :
- Instaurer des mécanismes pour connaître les besoins évolutifs des aînés.

• Appartenance :

- Développer le sentiment d'appartenance à la communauté chez les aînés.

ACCOMPLISSEMENTS DE LA VILLE

Pour mieux évaluer la situation au moment de la mise à jour de notre politique familiale, soulignons certains des accomplissements, initiatives et programmes mis en place par la Ville au bénéfice des familles :

- Activités de loisir, activités sportives et culturelles variées ciblant la famille et les différents groupes d'âges et entente intermunicipale en loisirs et en culture;
- Activités ciblant les parents et les enfants : tennis, yoga,
 Zumba, badminton, etc. ;
- Ententes locales : association de hockey, club de soccer et club de patinage artistique ;
- Ententes supra locales : club de plongeon, club de natation, hockey féminin, ringuette, etc. ;
- Rabais-famille de 15 % à l'inscription du 2º enfant d'une même famille à une activité de la Ville ;
- Ajout de corridors scolaires pour que les enfants se rendent à l'école à pied ou à vélo en sécurité ;
- Entente avec EDPHY pour offrir des camps de jour à prix compétitifs :
- Service de garderie gratuit lors du Salon des métiers d'art ;
- Inauguration des premiers jeux d'eau de la ville et de son premier parc canin;
- Ajout d'animations spéciales les mercredis dans le cadre de l'animation au parc Lorraine ;
- Réfection des terrains de basketball et de tennis :
- Accès gratuit des citoyens à la piscine ;
- Deux préventionnistes à vélo assurent la sécurité dans les parcs (de mai à octobre);

- Projet Distinction pour contrer le vandalisme auprès des élèves de 6° année, en collaboration avec la Régie intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville et les écoles primaires de Lorraine;
- Ajout d'une traverse piétonnière sur le boulevard De Gaulle (près du Centre culturel Louis-Saint-Laurent);
- À la bibliothèque :
 - Gratuité de l'abonnement pour les citoyens ;
 - Prolongation des heures d'ouverture ;
 - Expositions variées :
 - Livres numériques ;
 - Biblio-mobile :
 - Heures du conte, Club des aventuriers du livre, soirées littéraires, etc. :
- Soutien aux organismes, notamment les suivants : Pré-maternelle Le jardin de Lorraine, Club Jeunesse Les Alérions et Club Lorr« Aînés » ;
- Inauguration des modules d'exercice pour aînés :
- Participation de la municipalité au Salon des aînés ;
- Journée supplémentaire du service Taxibus ;
- Ajout d'espaces de stationnement pour personnes à mobilité réduite au Centre culturel Louis-Saint-Laurent;
- Abolition de la taxe pour transformation du domicile en maison intergénérationnelle.



PORTRAIT STATISTIQUE DES <mark>FAMILLES LORRAINES</mark> (PORTRAIT DU MILIEU)

LES DONNÉES EXTRAITES DU RECENSEMENT 2011 DE STATISTIQUE CANADA PERMETTENT DE DRESSER UN PORTRAIT À JOUR DES FAMILLES ET DES AÎNÉS DE LA VILLE DE LORRAINE AFIN DE MIEUX RÉPONDRE À LEURS BESOINS. EN VOICI LES PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS.

POPULATION DE LA VILLE DE LORRAINE

En 2011, la population de Lorraine était de 9479 habitants. Elle a diminué de 134 personnes (-1,4 %) de 2006 à 2011. Durant cette période, la population québécoise a augmenté de 4,7 %, alors que, dans la MRC de Thérèse-De Blainville, la hausse atteignait 7,5 %.

En 2014, la population de Lorraine s'établissait à 9 501 habitants selon le ministère des Affaires municipales, des Région et de l'Occupation du territoire.

La population de Lorraine | Évolution de 1996 à 2011

Année	Lorraine	MRC de Thérèse-De Blainville	Québec					
1996	8876	121 159	7 138 745					
2001	9476	133 357	7 237 479					
2006	9613	143 355	7 546 132					
2011	9479	154 144	7 903 001					

Source : Statistique Canada

Répartition de la population selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe	Lorraine			Québec			
d'âges	Н	F	Total	Н	F	Total	
0-4	185	185	370	225 525	215 320	440 845	
5-14	715	720	1435	417 215	400 565	817 780	
15-19	475	465	940	249 960	242 020	491 980	
20-24	335	265	600	246 850	242 340	489 190	
25-44	820	995	1815	1 021 405	1 019 735	2 041 140	
45-54	920	975	1895	632 015	640 245	1 272 260	
55-64	715	695	1410	535 970	556 145	1 092 115	
65-74	375	370	745	330 135	364 830	694 965	
75-84	125	110	235	170 845	237 930	408 775	
85 et +	15	30	45	45 945	108 005	153 950	
Total	4680	4810	9490	3 875 865	4 027 135	7 903 000	

En observant la répartition des groupes d'âge, on constate que les adolescents sont très nombreux et qu'il y a une baisse chez les jeunes adultes.

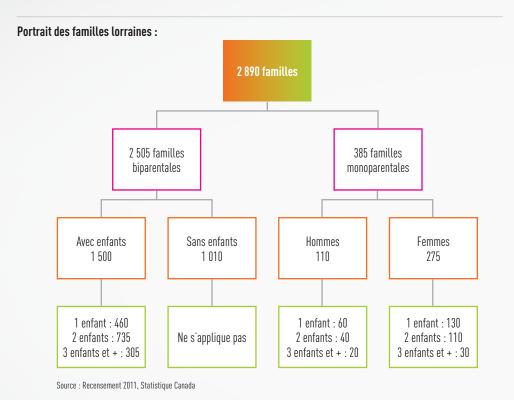
La population se compose de nombreuses familles avec adolescents, tendance qui se reflète dans le nombre plus élevé d'individus dans les groupes d'âge suivants: 15-19 ans et 45-54 ans.

Soulignons qu'on compte 9 naissances sur 100 à Lorraine, alors que la moyenne nationale est de 12 naissances sur 100.

PORTRAIT STATISTIQUE DES FAMILLES LORRAINES (PORTRAIT DU MILIEU) SUITE

FAMILLES

La ville de Lorraine compte 2 890 familles, dont une forte proportion est biparentale. Le nombre moyen d'enfants par famille suit la moyenne nationale, soit 1,2 enfant.



Comparatif des familles de la ville, de la MRC et de la province

Moins de familles sans enfants habitent Lorraine et la MRC (35 % dans les 2 cas) que dans l'ensemble du Québec (42 %). C'est à Lorraine que les familles ayant 2 enfants et plus dominent, avec 31 %, alors qu'on en compte 28 % dans la MRC et 22 % au Québec.

INDICE DE VIEILLISSEMENT

L'indice de vieillissement sert à comparer la présence des personnes âgées de 65 ans et plus et des jeunes de moins de 15 ans. Un taux de 100 % indique qu'il y a autant d'aînés que de jeunes. Le tableau suivant montre une croissance marquée d'aînés, tant à Lorraine qu'ailleurs au Québec.

	1996	2001	2006	2011
Lorraine	15,52 %	20,39 %	34,51 %	56,23 %
MRC de Thérèse-De Blainville	22,02 %	32,14 %	41,42 %	59,52 %
Québec (province)	62,73 %	73,90 %	86,70 %	99,93 %
Montréal (île)	90,62 %	95,24 %	100,12 %	97,00 %

Source: Recensement 2011, Statistique Canada

En observant le tableau ci-contre, qui présente l'indice de vieillissement de 1996 à 2011, on constate que l'augmentation du nombre de personnes âgées est constante, et ce, à Lorraine, dans la MRC et dans la province. À Lorraine, cet indice aurait presque quadruplé, passant d'environ 15 % à près de 57 %.

PORTRAIT DE NOS CITOYENS

En conclusion, voici un portrait de nos citoyens en fonction de quatre paramètres.

Habitation

En 2011, la presque totalité (97 %) des ménages de Lorraine est composée de propriétaires. Seuls quelque 80 logis sont occupés par des locataires (2,5 %). La valeur moyenne des résidences à Lorraine a connu une croissance depuis le dernier recensement de Statistique Canada. Elle s'établissait à 345 000 \$ en 2011.

Transport

L'automobile est le mode de transport le plus utilisé par la population de Lorraine. En effet, 86 % des résidents utilisent principalement la voiture pour leurs déplacements, tandis que 8 % préfèrent les transports en commun.

Indicateurs économiques

De façon générale, la période allant de 2000 à 2010 a donné lieu à une amélioration du revenu des ménages et à une baisse du taux de chômage. Durant cette décennie, le revenu médian des familles lorraines a augmenté, passant de **92 400 \$ à 110 500 \$**. Enfin, nous constatons qu'il y a peu d'aînés à faible revenu à Lorraine.

De 2001 à 2011, on a noté une baisse du taux de chômage au sein de la population lorraine âgée de 15 ans et plus, ce taux étant passé de **4,1 %** à **3,8 %**, diminution aussi observée dans la MRC de Thérèse-De Blainville et ailleurs au Québec.

Éducation

En raison du taux de scolarisation élevé de sa population, Lorraine se démarque fortement du reste du Québec. Soulignons que la scolarisation influe sur le niveau de vie des familles.

Selon les données du recensement de 2011, on observe que **10 %** de la population âgée de 15 ans et plus ne détenait aucun diplôme (province de Québec : 22 %), que **22 %** des résidents de Lorraine avaient un diplôme d'études secondaires (province de Québec : 22 %), que **20 %** avaient un diplôme d'études collégiales (province de Québec : 16 %) et que **35 %** détenaient un diplôme d'études universitaires (province de Québec : 19 %).

CHAMPS D'INTERVENTION

APRÈS ANALYSE DES BESOINS ET DES CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES LORRAINES, NOUS RETENONS SIX CHAMPS D'INTERVENTION FAVORISANT LEUR BIEN-ÊTRE ET LEUR QUALITÉ DE VIE.

SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

Enjeu: Promouvoir les saines habitudes de vie auprès des familles.

Objectif: Proposer des actions pour promouvoir les saines habitudes de vie.

INTÉGRATION DES FAMILLES ET ADMINISTRATION

Enjeu : Intégrer la composante « famille » dans toutes les stratégies de communication de la Ville et de ses partenaires.

Objectifs:

- Faciliter l'accessibilité de l'information destinée aux familles ;
- Faciliter l'accès aux services locaux et régionaux touchant les familles ;
- Doter la Ville d'une structure et de modes de fonctionnement qui permettent de répondre aux besoins et attentes des familles.

SÉCURITÉ ET TRANSPORT

Enjeu : Considérer la sécurité comme un aspect fondamental de la qualité du milieu de vie.

Objectifs:

- Offrir un environnement sécuritaire assurant une bonne qualité de vie aux familles ;
- Maintenir la surveillance dans les parcs et les quartiers en prêtant une attention particulière aux besoins des différentes clientèles;
- Élaborer des programmes de prévention et de sensibilisation aux besoins des familles ou adapter les programmes existants;
- Favoriser l'utilisation maximale du service de transport en commun sur le territoire ;
- S'assurer du bon état des voies piétonnières et cyclables afin d'encourager le transport actif sur le territoire.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Enjeu : Optimiser les espaces utilisés par les familles sur le territoire.

Objectifs:

- S'assurer que l'aménagement du territoire favorise le bien-être et l'amélioration de la qualité de vie des familles;
- Offrir des équipements municipaux de qualité qui répondent aux besoins des familles d'aujourd'hui et de demain;
- Faciliter les déplacements des jeunes sur le territoire.

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Enjeu: Préserver la qualité de l'environnement et mettre en valeur les espaces dont peuvent profiter les familles lorraines.

Objectifs:

- Sensibiliser les familles aux enjeux environnementaux et solliciter leur participation aux activités pour préserver l'environnement;
- Mettre sur pied des programmes de sensibilisation et de prévention à caractère environnemental afin de mettre en valeur les espaces verts et de les protéger;
- Mettre en valeur la forêt du Grand Coteau ;
- Offrir aux Lorraines et aux Lorrains un meilleur accès à la rivière des Mille Îles;
- Encourager la plantation d'arbres et d'arbustes ainsi que l'aménagement paysager sur le territoire.

VIE CULTURELLE, SPORT ET LOISIR

Enjeu: S'assurer d'utiliser les infrastructures de sport, de loisir, de culture et de vie communautaire et les adapter aux besoins des familles utilisatrices.

Objectifs:

- Favoriser l'engagement de même que la participation des familles et des organismes dans le développement et le bien-être de la communauté;
- Maintenir l'accès gratuit aux équipements municipaux et favoriser les activités de loisir à coût abordable;
- Offrir une programmation diversifiée ainsi que des activités saisonnières spéciales répondant aux besoins des familles;
- Favoriser la participation des adolescents aux activités afin de les engager dans la collectivité tout en soutenant les initiatives communautaires;
- Modifier la politique de tarification familiale pour favoriser les activités parents-enfants et les activités intergénérationnelles;
- Maintenir et bonifier les services offerts à la bibliothèque ;
- Promouvoir les activités culturelles à caractère familial, en lien avec la Politique culturelle, et en faciliter l'accès aux familles.

CONCERNANT LA FAMILLE



CHAMPS D'INTERVENTION



CONCERNANT LES AÎNÉS

SEPT CHAMPS D'INTERVENTION ONT ÉTÉ RETENUS POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS.

TRANSPORT

Enjeu : S'assurer d'un service de transport répondant aux besoins des aînés

Objectifs:

- Dresser le portrait des besoins des aînés en matière de mobilité :
- Réviser les moyens de communication pour faire connaître aux aînés les services de transport existants.

HABITATION

Enjeu : Favoriser une meilleure connaissance par les aînés de Lorraine des services offerts en matière d'habitation.

Objectifs:

- Assurer une large diffusion des programmes existants auprès des aînés;
- Offrir davantage de logements aux aînés qui veulent demeurer à Lorraine.

VIE SOCIALE ET RELATION AVEC LES AÎNÉS

Enjeu : Favoriser la participation des aînés aux activités des organismes et à l'organisation des activités de la Ville.

Objectifs:

- Favoriser les activités intergénérationnelles ;
- Maintenir le sentiment d'appartenance à la communauté ;
- Favoriser l'utilisation d'une multitude de plateformes pour communiquer avec les citoyens.

LOISIR ET CULTURE

Enjeu : Favoriser le développement d'infrastructures de qualité et l'accès à des services de loisir et de culture pour l'ensemble des aînés.

Objectifs:

- Offrir des infrastructures et des activités qui favorisent le vieillissement actif ;
- Assurer l'accès aux services municipaux, quelle que soit la condition des citoyens.

SÉCURITÉ

Enjeu : Offrir aux aînés un environnement qui favorise le sentiment de sécurité.

Objectifs:

- Appuyer les organismes du milieu qui favorisent le sentiment de sécurité chez les aînés;
- Maintenir le sentiment de sécurité

SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

Enjeu : Offrir un environnement qui favorise le vieillissement actif des aînés.

Objectifs:

- Soutenir les partenariats entre la municipalité et les organismes du territoire ;
- Valoriser la mise sur pied d'activités afin de promouvoir les saines habitudes de vie et le vieillissement actif.

SUIVI DE LA POLITIQUE MADA

Enjeu et objectif : Assurer la réalisation du plan d'action par les autorités politiques et administratives de la Ville de Lorraine.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

La mise à jour de notre politique familiale coïncidait avec la création d'une politique MADA, qui est en fait son prolongement. Cette initiative concrétise notre engagement à offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement de tous les citoyens en faisant aussi appel à la participation active des aînés. La Ville de Lorraine se dote ainsi d'un cadre décisionnel lui permettant de mieux répondre aux besoins des Lorraines et des Lorrains.

Au-delà des champs d'intervention prioritaires, la préoccupation à l'égard des familles et des aînés doit se refléter dans toutes les facettes de l'organisation et de la gestion ainsi que dans les mécanismes de communication de l'Administration municipale. Nos plans d'action, un pour chacune des politiques, comprennent de nombreuses initiatives qui concrétiseront nos engagements et répondront aux attentes et demandes des citoyens. La Ville instaurera d'ailleurs des mécanismes de suivi et de reddition de compte pour encadrer la réalisation de ces plans d'action.

Ces politiques évolueront forcément au fil du temps en raison de l'arrivée de nouvelles familles, de l'évolution des besoins des aînés et de la contribution des générations futures. Les besoins changeants des citoyens seront toujours pris en considération : la politique s'ajustera à la population.

En terminant, nous tenons à remercier les intervenants qui ont contribué à la réalisation de ces politiques, notamment les membres des comités Famille et Aînés. Leurs idées et commentaires ont permis de les améliorer afin qu'elles reflètent la société actuelle. Merci également au ministère de la Famille pour l'attribution d'une subvention ayant permis la réalisation de notre politique MADA.

Chaque organisme travaillant auprès des familles et des aînés recevra un exemplaire de la politique, qui peut aussi être consultée en ligne au www.ville.lorraine.qc.ca/Loisirs et culture/Politique familiale. Un dépliant présentant les services offerts aux aînés est également disponible à l'hôtel de ville, à la bibliothèque et au Centre culturel





Ville de LORRAINE